

Madame, Monsieur,

Ile de France Mobilité (ex-STIF) a mis en place une nouvelle carte « Carte Scolaire Bus », permettant de faire un aller-retour par jour scolaire sur une ligne déterminée, non valable les week-ends, jours fériés et vacances scolaires.

Pour obtenir cette carte, il faut respecter les conditions suivantes :

- Avoir moins de 21 ans au 1^{er} septembre
- Résider en Ile de France
- Être scolarisé dans un établissement d'enseignement public ou privé
- Faire une correspondance maximum
- **Etre scolarisé à plus de 3kms de son domicile. La distance retenue est celle calculée par le logiciel informatique de IDFM sur la base du parcours à pied le plus court.**
- Avoir 4 sections maximum entre les arrêts de montée et de descente sur la ligne de transport empruntée

Le Conseil Départemental de l'Essonne a décidé de modifier les subventionnements des cartes de transports. Ainsi, seuls les collégiens se verront attribuer cette subvention, ramenant le prix de la carte à **101 €** (frais de dossier compris).

Les collégiens boursiers ne peuvent pas bénéficier de la carte Optile Bus Lignes Régulières. Ils devront automatiquement opter pour une carte Imagine-R scolaire.

Pour toute nouvelle inscription, des critères d'attribution sont mis en place par Ile de France Mobilité (itinéraire piéton le plus court école/domicile + nombre de sections inférieur à 4). Si ces deux critères ne sont pas acceptés, nous vous dirigerons directement vers une **Carte Imagine-R scolaire** (Téléphone Imagine-R : 09 69 39 22 22).

Si votre enfant est scolarisé en **primaire** ou au **lycée**, 2 choix s'offrent à vous :

- **La Carte Scolaire Bus Lignes Régulières** en payant la totalité du prix fixé par Ile de France Mobilités (frais de dossier compris) en fonction du nombre de sections :

Pour 2 sections : 197,60 €

Pour 3 sections : 267,60 €

Pour 4 sections : 345,90 €

- **La Carte IMAGINE'R : 202 € COLLEGIENS / 373 € LYCEENS pour 2023-2024**

La souscription et/ou renouvellement d'une carte Imagine-R s'effectue en ligne via le lien suivant : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/detail/forfait-imagine-r-scolaire> .



Nous vous prions de bien vouloir nous retourner vos dossiers complets uniquement par VOIE POSTALE, ou bien en les déposant dans la boîte aux lettres spéciale SCOLAIRE, prévue à cette effet, située sur notre porte d'accueil. **Aucun dossier ne sera pris en main propre.**

Pour toutes questions, vous pouvez nous adresser un mail à l'adresse suivante :

scolaires-foe@lacroixsavac.fr